

COMMUNE DE VAL-CENIS

Commune déléguée de Bramans

Département de la Savoie

PLAN LOCAL D'URBANISME

DOSSIER D'APPROBATION



Projet arrêté par le conseil municipal le
29 janvier 2020

Vu pour être annexé à la délibération du
conseil municipal du 04 mai 2021

Réf. : 16-200

COMMUNE DE VAL-CENIS

Commune déléguée de Bramans

PLAN LOCAL D'URBANISME

CONTENU DU DOSSIER

1. Rapport de présentation

- TOME I : Diagnostic territorial, Analyse des capacités de densification et Etat initial de l'environnement
- TOME II : Justifications et évaluation environnementale

et ses annexes :

1.A Diagnostic agricole

1.B Diagnostic touristique réalisé par G2A

1.C Inventaire du bâti dispersé

1.D Dossier CDNPS pour dérogation au principe de l'urbanisation en continuité

2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables

3. Orientations d'aménagement et de programmation

4. Règlement

4.1 Règlement écrit

4.2.1 Règlement graphique – Ensemble nord Bramans

4.2.2 Règlement graphique – Ensemble sud Bramans

4.2.3 Règlement graphique – Vallée

4.2.4 Règlement graphique – le Cernay

4.2.5 Règlement graphique – Le Planay

5. Annexes

5.1 Servitudes d'utilité publique

5.2 Périmètres à l'intérieur desquels s'applique le Droit de Prémption Urbain

5.3 Périmètre du PAE (Programme d'Aménagement d'Ensemble)

5.4 Périmètres des secteurs relatifs au taux de la taxe d'aménagement

5.5 Périmètres miniers

5.6 Bois ou forêts relevant du régime forestier

5.7.1 Schémas des réseaux – eau potable

5.7.2 Schémas des réseaux – assainissement

5.7.3 Gestion des déchets

5.8.1 Dispositions du Plan de Prévention des Risques Naturels

5.8.2 Dispositions du Plan de Prévention des Risques d'Inondation

5.9 Secteurs d'information sur les sols